

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL <i>Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels</i> 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Tél. : 49-55-51-56</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N96/N° 2017</p> <p>DATE 09 février 1996</p> <p>CLASSEMENT</p>
<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION</p> <p>A</p> <p>MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET</p>	
<p>OBJET : Complément concernant l'épreuve n° 3 "Rapport de stage" pour la délivrance du diplôme de l'option "Viticulture-Oenologie" du BTSA.</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate.</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p><i>Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM Inspection Générale de l'Agriculture Hauts-Commissariats de la République des TOM Conseil Général de l'Agronomie Inspection de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</i></p> <p>POUR INFORMATION</p> <p><i>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</i></p>	

Cette note a pour but de diffuser les grilles d'aide à l'évaluation des parties écrite et orale de l'épreuve n° 3 pour la délivrance du diplôme de l'option "Viticulture-Oenologie" du BTSA.

Elle constitue un complément à la note de service n° 2037 du 30 mars 1995.

Le correcteur de l'écrit doit recevoir les deux grilles (écrit et oral), les examinateurs de la soutenance ne reçoivent que la grille de l'oral.

Le Sous-directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'leblanc', written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Edgar LEBLANC

Nom :	Prénom :	session 199
Titre de l'étude du rapport :		

PARTIE 1 : GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE N° 3 : RAPPORT DE STAGE

PARTIE 1 EVALUATION DE L'ECRIT	NOTE SUR 20	BAREME	COEF. MULTI- CATEUR	NOTE PONDEREE
C 1 : capacité à construire un rapport clair, lisible selon un plan raisonné et comportant une bonne répartition entre le texte et les annexes (sommaire paginé, résumés, mots – clés, bibliographie).		10	0,5	
C 2 : capacité à observer les réalités professionnelles des secteurs de la viticulture et de l'oenologie, à analyser et discuter les principales situations vécues en stages et à justifier le choix de ses stages.		10	0,5	
C 3 : capacité à analyser une entreprise ou une exploitation comme un système dans son contexte : structures, fonctionnement, histoire, relations avec les composantes de la filière, forces et faiblesses, atouts et contraintes...		8	0,4	
C 4 : capacité à présenter l'étude réalisée et à argumenter sur : * la pertinence du choix de l'étude et les enjeux professionnels * le vocabulaire et les concepts utilisés * la méthodologie, la démarche utilisée * les étapes de la conduite de l'étude, les difficultés rencontrées et les moyens utilisés pour les surmonter * les résultats obtenus, leur validité (interprétation et analyse critique)		8	0,4	
C 5 : capacité à évaluer les impacts et les prolongements de l'étude réalisée et à proposer les moyens à mettre en oeuvre dans des conditions technico-économiques données.		4	0,2	
TOTAL		40		/40

OBSERVATIONS :	TOTAL SUR 40 :
----------------	-----------------------

Nom :	Prénom :	session 199
Titre de l'étude du rapport :		

**PARTIE 2 : GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE N° 3 :
RAPPORT DE STAGE**

PARTIE 2 : SOUTENANCE EVALUATION PAR TROIS EXAMINATEURS EN 45 MINUTES	NOTE SUR 20	BAREME	COEF. MULTIPLI -CATEUR	NOTE PONDEREE
C 6 : capacité à présenter et à valoriser le rapport écrit devant un public professionnel en choisissant les éléments que le candidat juge utiles pour susciter l'intérêt des examinateurs durant sa présentation, durée : 15 minutes.		10	0,5	
C 7 : capacité à maîtriser les moyens d'expression et de communication durant l'échange avec les examinateurs.		10	0,5	
C 8 : capacité du candidat à argumenter et à débattre avec les examinateurs en mobilisant ses connaissances à partir de son expérience des pratiques professionnelles ; les questions portent sur l'ensemble du contenu du rapport (analyses et étude).		(40)	(2)	
C81 : contrôle des connaissances et des mécanismes liés aux analyses des situations observées et à l'étude présentée,		20	1	
C82 : intégration de l'expérience des pratiques professionnelles,		10	0,5	
C83 : l'intérêt professionnel de l'étude réalisée.		10	0,5	
TOTAL		60	/ 60

report de la note de la partie écrite :

...../40

TOTAL SUR 100 :
NOTE SUR 20 :
OBSERVATIONS (à renseigner obligatoirement) :